

Décision

Générale

colonial

Décision n° 902 du 9 septembre 1937 :

n° 902

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 490 du 30/09/1937

Date de publication
9 septembre 1937

Date du numéro
30 septembre 1937

TEXTE INTÉGRAL

M. Vié, chef de bureau des secrétariats généraux, nouvellement affecté à la Côte française des Somalis. est mis à la disposition de M. le chef des bureaux du Secrétariat général. M. Cauvin, commis stagiaire des services civils, nouvellement affecté à la Côte française des Somalis, est mis à la disposition de M. l'administrateur commandant le cercle de Djibouti.